

PLOEMEUR

Voie vélo piéton. De la ville à la mer

Publié le 02 juin 2017



De gauche à droite, Norbert Métairie, président de Lorient Agglo, Ronan Loas, maire, François Savatier, directeur du site des Kaolins de Bretagne, Imerys Ceramics France et Serge Lécuyer, adjoint aux travaux et infrastructures (en charge de ce dossier).

Le dernier tronçon de la voie à déplacement doux, qui connecte la ville à la mer, a été inauguré mercredi soir. Sécurité, pratique sportive mais aussi découverte du patrimoine en sont facilités.

Direction la mer ! Les cyclistes et les piétons sont invités à faire route commune, en toute sécurité, du rond-point des Celtes (centre-ville) jusqu'à Fort-Bloqué, via les villages de Kergoat, Saint-Adrien, Keryan, Saint-Jude ou encore vers le Courégant, en se connectant à la voie verte, à partir de Lann-er-Roch.

Donner à la marche et au vélo leur juste place

Mercredi soir, Ronan Loas, maire ; Norbert Métairie, président de Lorient Agglomération et Serge Lécuyer, adjoint aux travaux et infrastructures, François Savatier, directeur du site des Kaolins de Bretagne, Imerys Ceramics France, ont inauguré le dernier tronçon de cet itinéraire, au lieu-dit de Kergantic, en présence de très nombreux cyclistes et randonneurs. Après avoir coupé le ruban inaugural, écouté les discours d'usage, la plupart des participants se sont ensuite rendus à vélo jusqu'à la place des Goémoniers, face à la mer, où seront bientôt installés des dispositifs d'accroche-vélos. « L'objectif de ces déplacements doux est simple : promouvoir le patrimoine et aussi donner à la marche et à la pratique du vélo leur juste place, tant sur le plan santé qu'économique ou encore sécuritaire. Je pense aux jeunes qui utilisent cette route et aux enfants qui prennent le bus, avec de nouveaux quais. Ces derniers ont été refaits en retrait, avec passages piétons à Keryan, Saint-Jude, Beg-Minio, Lann-er-Roch... », soulignera le maire, non sans avoir rappelé que cet équipement a pu voir le jour grâce aussi à la société des Kaolins, (elle a cédé des parcelles de terrain), aux services techniques et à son adjoint Serge Lécuyer ; celui-ci a su mener la concertation nécessaire avec les agriculteurs et les riverains...

Norbert Métairie : « Nous sommes sur la bonne voie »

En écho, dira Norbert Métairie en félicitant la collectivité de Ploemeur, pour la qualité de cette réalisation : « Nous sommes sur la bonne voie » et ajoutera : « Cette voie vélo piéton s'articule parfaitement avec le plan départemental de cheminement doux. D'une largeur d'environ trois mètres, ce cheminement doux est totalement séparé de la chaussée. Il est protégé de la circulation par divers aménagements : lisse de bois, noue paysagée, petits murets de béton dans les courbes, avec des sorties de domiciles protégées. Désormais, gens d'ici et gens de passage profiteront d'un front de mer, de la campagne et de ses villages, et ce tout au long de l'année».

Coût et subventions : l'Agglo et le Conseil général

L'ensemble de la voie a coûté 1.240.000 € TTC : liaison rond-point des Celtes-Lann-er-Roch, 300.000 € ; traversée de Lann-er-Roch, 450.000 € ; piste Lann-er-Roch/Kermorvezan, 430.000 € ; voies communales partagées, 25.000 € ; place des Goémoniers à Fort-Bloqué, 35.000 €. Le coût a été allégé pour la Ville, maître d'oeuvre de cette réalisation, par des subventions accordées par Lorient Agglomération, 120.000 €, le Conseil général à hauteur de 15 % des travaux.